



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 029/CENI/2023

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance de l'opinion publique que, pour des raisons d'ordre sécuritaire, les Bureaux de Réception et de Traitement des Candidatures (BRTC) du territoire de Kimvula dans la province du Kongo Central et de Djugu dans la province de l'Ituri sont délocalisés.

Le BRTC pour le territoire de Kimvula fonctionne à Kisantu (cfr Antenne de la CENI à Kisantu). Celui de Djugu est installé au Secrétariat Exécutif Provincial (SEP) de la CENI dans la ville de Bunia.

S'agissant de la ville de Kinshasa, les BRTC pour l'élection des députés nationaux sont implantés aux adresses suivantes :

- Pour le district de Funa : Antenne de la CENI située à la Maison communale de Kalamu ;
- Pour le district de Lukunga : Antenne de la CENI située à la Maison communale de Lingwala ;
- Pour le district de Mont Amba : Antenne de la CENI située à la Maison communale de Lemba ;
- Pour le district de Tshangu : Antenne de la CENI située aux numéros 2 et 4 de l'avenue Luika, Quartier II dans la Commune de Ndjili.

Par ailleurs, les parties prenantes au processus électoral, désireuses d'observer les opérations de dépôt des candidatures pour l'élection des députés nationaux, doivent solliciter les accréditations auprès des Antennes de la CENI.



Fait à Kinshasa, le **28 JUIN 2023**

Denis KADIMA KAZADI